



**Association Coopération Humanitaire**  
Association reconnue d'utilité publique en 2001, apolitique et non cultuelle, créée en 1992  
Tél : 0262 30 27 15 - GSM : 0692 97 60 80  
E-mail : [contact@achrun.fr](mailto:contact@achrun.fr) Site : [www.achrun.fr](http://www.achrun.fr)  
**Antenne A.C.H. Aquitaine Madagascar**  
34 avenue Toulouse Lautrec 33740 ARES  
☎ 06 87 38 29 76 ou 06 84 16 41 51  
Courriel : [achaquit@gmail.com](mailto:achaquit@gmail.com)  
[www.achaquit.com](http://www.achaquit.com)



### 3 - ACTIONS HUMANITAIRES en 2021

A Madagascar, les années se suivent, et malheureusement se ressemblent... en pire ...

La très longue sécheresse dans le sud du pays ne montre aucun signe de ralentissement et a été qualifiée de première « famine liée au changement climatique » au monde.

Les pratiques agricoles traditionnelles de subsistance de la région (manioc, maïs, niébé...) ont été rendues inutiles par le manque chronique de précipitations .

Selon le Programme alimentaire mondial des Nations Unies (PAM), l'insécurité alimentaire a atteint dans certaines régions du sud, le niveau le plus élevé internationalement reconnu : le niveau cinq, ou « niveau de catastrophe ».

A cela il faut aussi ajouter les effets aggravants de l'épidémie de covid, qui a largement fait irruption dans tout le sud de l'île au début de l'année 2021 : hausse très importante des contaminations et des décès (4 enseignants de l'université de Tuléar et 1 sœur de la congrégation du père Armand sont décédés en quelques jours), et une très forte augmentation des prix des denrées alimentaires, des produits manufacturés et des transports. A noter, et c'est peut être le pire, la flambée des prix.... de l'eau en lien avec la forte augmentation du prix des transports.

Année très difficile donc pour nos amis malgaches, et pour le père Armand qui a lui aussi contracté le covid. Il a été hospitalisé à Tuléar le 24 mars et placé sous assistance respiratoire pendant une dizaine de jours. Sorti mi avril, il a mis un certain temps à retrouver des forces et n'a pu reprendre son travail à Ampanihy que le 21 juin. .. Dans ce contexte et du fait que le père Armand est finalement notre seul contact, on peut imaginer les difficultés rencontrées en 2021 pour le suivi de nos dossiers.

#### • Nos actions en 2021

En tout début d'année, nous avons été alertés par le père Armand et Mme Mauricette institutrice à Andremba, de la situation dramatique des populations de brousse en proie à la famine du fait du retard très important des premières pluies à Ampanihy et sur le plateau Mahafaly, arrivées seulement fin janvier. Des adhérents nous transmis 1075 € pour l'achat de nourriture pour les plus vulnérables (personnes âgées notamment) et pour les enfants des écoles.

Le père Armand a exprimé sa gratitude envers tous ceux qui ont participé à cette action

## → L'internat des garçons

L'année scolaire a été évidemment très perturbée par le covid, avec plusieurs fermetures d'écoles de 2 à 4 semaines à partir de janvier.

Année très chaotique donc pour nos 15 jeunes de l'internat qui ont dû passer une bonne partie de l'année scolaire chez eux en brousse. Seuls ceux des classes d'examen (3ème et terminale) ont pu reprendre les cours de façon un peu suivie à partir de mi-mai, mais ils n'ont évidemment pas pu rattraper le retard pris pendant le confinement, malgré l'aide apportée par leurs professeurs.

Il n'a pas non plus été possible au père Armand, du fait de sa maladie, de mettre en place des cours de soutien.

Les résultats à l'examen du BAC sont donc évidemment médiocres : sur les 6 candidats, dont plusieurs déjà redoublants, 1 seul (Bonnaventure) a été reçu. En revanche les 2 candidats au BEPC ont réussi..

Pour l'année scolaire 2020/2021 le coût total de l'internat s'est élevé à 15 175 4000 Ar, soit environ 3500 €.

## → Les collégiennes

Contrairement aux garçons de l'internat, elles ont pu rester confinées au collège Père Louis Chauvet et ont bénéficié de l'aide de leurs enseignantes qui venaient les voir chaque jour pour les aider dans leur travail.

Toutes ont eu de bons résultats et ont réussi l'examen d'entrée dans la classe supérieure.

Malheureusement l'une d'elles, Prisca, a été contrainte d'arrêter ses études sur décision de son père qui veut la marier ... ! une terrible déception pour nous, pour le père Armand et toutes celles- de Madame Didine aux sœurs du collège en passant par Mme Mauricette son ancienne institutrice, qui se sont beaucoup occupées d'elle ... mais surtout le désespoir absolu pour cette jeune fille très volontaire et ambitieuse. Le père Armand et Mme Mauricette ont tout essayé pour infléchir la décision du père, en vain. Nous sommes très tristes pour elle.

Elles ne sont donc que deux à avoir fait leur rentrée en septembre : Jessica en classe de 4ème, et Onja en seconde. A noter que pour Onja, la situation est également compliquée et le père Armand a aussi dû se battre pour éviter son retrait de l'école par son père. La condition de son maintien étant que nous prenions en charge non seulement ses frais de scolarité mais également ses frais de pension, ce qui a bien évidemment été accepté par le bureau.

Désormais bien identifiée par le père Armand comme étant fondamentale, cette question de l'égalité d'accès à l'enseignement des jeunes gens, garçons ou filles devra sans aucun doute faire l'objet d'une réflexion approfondie de notre part pour les décisions à prendre à l'avenir.

Pour l'année scolaire 2020/2021 le coût total de la scolarité de ces jeunes filles (pension comprise) s'est élevé à 5 135 900 Ar soit environ 1200 €.

## → L'aide aux écoles de brousse

Les fonds mentionnés plus haut ont permis l'achat de nourriture destinée aux enfants des écoles (farine de manioc, huile et sucre pour la fabrication de galettes très nourrissantes.)

## → L'aide aux salaires des instituteurs de Behalintany et Andremba a été reconduite en 2021

- 214 élèves ont fréquenté l'école d' Andremba. Tous les élèves présentés au CEP ont réussi l'examen ce qui est une vraie performance quand on sait que les enseignants, Mme Mauricette et son fils Alain, se partagent une seule salle de classe qui sert aussi d'église.
- à Behalintany l'école compte environ 60 élèves.

A noter une tendance à la déscolarisation. Comme dit le père Armand, le manque de nourriture fait « baisser la ferveur des enfants pour l'école »..

Pour rappel l'aide aux instituteurs est versée depuis mars 2018 afin d'éviter la fermeture des écoles. Elle s'élève à 150 000 Ar par instituteur / mois - soit pour une année scolaire et 4 instituteurs 7 200 000 Ar (environ 1700 €).

## → l'aide à la poursuite d'études des jeunes bacheliers

Bertrand et Tsirendriky, de la promotion 2019, qui étaient en attente de pouvoir passer le concours d'entrée au BTS agricole au lycée de Bezaha, ont suivi de façon très sérieuse les formations de remise à niveau en langues (français et anglais) et en informatique préconisées par le directeur du lycée et financées par l'ACH pour un montant (y compris hébergement et nourriture) de 1 729 500 Ar par jeune (environ 400 €) , soit 800 € au total.

Ils ont obtenu leur certificat dans ces matières mais ont malheureusement échoué au concours de BTS réputé difficile. S'agissant de jeunes sérieux et motivés, le père Armand recherche une formation agricole, peut-être dans une ferme-école, qui leur sera davantage accessible.

Matthias également de la promotion 2019 a échoué au concours d'entrée à l'université en section histoire-géographie. Il a été immédiatement recruté comme instituteur au collège père Louis Chauvet.

Tahina, qui avait eu son bac en 2020, a réussi l'examen d'entrée à l'université de Tuléar et suis un cursus de langue malgache, son ambition étant l'enseignement.

## • Nos projets pour 2022

Nous continuerons à financer :

- les frais d'inscription, d'écolage, les fournitures scolaires, les achats de nourriture et produits d'hygiène pour l'internat des garçons ainsi que les cours de soutien si nécessaire. Budget prévisionnel : 4000€
- les frais de scolarité et de pension pour Jessica et Onja. Budget prévisionnel : 1 300 €
- les salaires des instituteurs d'Andremba et Behalintany. Budget prévisionnel : 1 700 €
- les études supérieures de 3 jeunes. Budget prévisionnel 1 500 €

Nous constituons un dossier de cofinancement pour la construction d'une seconde salle de classe à Andremba. Le père Armand nous a fourni 2 devis :

- le premier devis pour un préau en tôle s'élève à : 8 711 800 Ar (environ 2000 €)
- le second pour une salle en parpaing s'élève à : 18 453 500 Ar (environ 4300 €)

Par ailleurs le Père Armand a formulé une demande pour la création concomitante d'une citerne à eaux (récupération des eaux pluviales des toitures des deux classes). Le bureau n'envisage pas de financer seul une citerne à eaux mais étudiera la possibilité d'en cofinancer la réalisation avec AFM sur présentation de l'étude chiffrée et en fonction des priorités et engagements de notre Antenne.